

« Pour un quartier d'avenir : les familles
étudiantes du Quartier Latin »

Mémoire

Déposé par le Comité de Soutien aux parents
étudiants de l'UQÀM

Dans le cadre de la consultation sur le PPU
Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin

Novembre 2012



Présentation du Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE) de l'UQÀM

Le CSPE-UQÀM est un organisme à but non-lucratif créé en 2008 de l'initiative de mères étudiantes. Il compte aujourd'hui près de 900 membres actifs « parents étudiants » et 40 000 membres « cotisants » au sein de la population étudiante de l'UQÀM. De par ses « objectifs extraordinaires de nature collective et communautaire s'adressant à l'ensemble de la communauté universitaire et contribuant à l'enrichissement et au rayonnement de la vie intellectuelle, culturelle et sociale de la communauté », le CSPE est reconnu comme « groupe d'envergure » par les Services à la vie étudiante de l'UQÀM.

La mission du CSPE est de faciliter l'articulation famille-études-travail et d'améliorer la condition socio-économique des parents étudiants de l'UQÀM dans une perspective d'accessibilité aux études. Concrètement, le CSPE a pour objectifs de développer l'entraide et la solidarité entre les parents étudiants, de favoriser leur visibilité et leur reconnaissance au sein des différentes instances de l'UQÀM et de sensibiliser la communauté universitaire et la population à leur situation particulière. Il privilégie dans ses structures et son fonctionnement des pratiques horizontales, démocratiques et s'appuient sur des principes féministes.

Contexte

Le PPU Quartier Latin interpelle le CSPE à différents égards. Essentiellement, nous croyons qu'un réel plan de revitalisation – contrairement à un simple plan de développement économique, voire d'embourgeoisement - d'un quartier doit nécessairement tenir compte des besoins et des réalités des familles qui le fréquentent, qui l'habitent. C'est en tant qu'association défendant les intérêts et les droits des quelques 8000 parents étudiants de l'UQÀM, située cœur de l'espace visé par le PPU, que nous vous proposons aujourd'hui ces pistes de réflexions.

PPU Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin

Environ 8000 parents étudiants fréquentent l'UQÀM. Leur nombre est en constante augmentation depuis quelques années, lié entre autres à la féminisation des cycles supérieurs, au prolongement des études dans le temps (pour absorber leurs coûts, notamment) et au développement de la formation continue.

À la lecture du PPU Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, il semble qu'on y tienne très peu compte de la population qui habite et fréquente déjà le quartier, qu'il s'agisse de la communauté uqamienne, notamment de ses nombreuses familles étudiantes, ou des familles résidentes. Cette situation nous apparaît des plus préoccupantes, puisque le PPU semble faire fi de besoins déjà existants.

D'abord, bien que quelques unités de logement de type « résidences universitaires » soient déjà à la disposition des étudiants de l'UQÀM, celles-ci sont conçues exclusivement pour des étudiant-e-s seul-e-s et prioritairement inscrit-e à temps plein¹. Évidemment, les parents étudiants ont des familles à loger et près de la moitié d'entre eux étudient à temps partiel²; les résidences ne sont donc pas conçues pour eux. Par conséquent, ils ne peuvent profiter de la proximité de leur lieu de formation et réduire ainsi les frais de transport et surtout la perte de temps consacré aux déplacements.

Ce manque de ressources universitaires en logement familial pousse les parents étudiants à louer loin du campus, le coût moyen du loyer mensuel étant plus élevé dans Ville-Marie³. Environ 20 % des parents étudiants doivent effectuer un trajet d'une heure ou plus entre leur résidence et le campus, temps auquel il faut ajouter les déplacements consacrés aux déplacements des enfants à la garderie ou à l'école⁴. En plus d'avoir une incidence sur les frais de transport tel que spécifié plus haut, cette situation a nécessairement un impact sur l'empreinte écologique laissée par cette population. En somme, plus de 10 % des parents étudiants questionnés en 2008 considèrent que des logements réservés pour les familles sur le campus constituent une priorité⁵. Sur une population évaluée à 8000 personnes, il s'agit ici d'environ 800 parents étudiants de l'UQÀM (auxquels nous pourrions ajouter les parents étudiants du Cégep du Vieux-Montréal) qui ont énoncé le besoin d'un logement familial à prix raisonnable dans le quartier.

Ailleurs, des expériences ont été réalisées par le milieu universitaire ou communautaire. En effet, l'université de Toronto a mis sur pied une « Maison de la famille » destinée aux parents étudiants⁶. Les appartements sont réservés aux familles dont l'un des parents étudie à l'université. Divers services et activités conçus pour les familles ont vu le jour autour de ce projet : toit vert, module de jeu, garderie pour les enfants d'âge préscolaire et un centre d'entraide écologique entre les habitants de la résidence où sont échangés, vêtements, jouets, livres, etc. Ainsi, en plus d'offrir un espace de vie pour les parents étudiants, la Maison de la famille crée une communauté bien vivante.

Par ailleurs, il est surprenant de constater que pour l'orientation « Un quartier jeune, habité, intelligent »⁷, aucune mesure ne soit prévue relativement au développement de services de garde adaptés. Les résultats d'une étude de l'IREF publiée en 2011

¹ Voir le *Règlement de l'immeuble* des résidences de l'UQÀM.

² Christine Corbeil, Francine Descarries et Geneviève Guernier (2011). « Connaître les parents-étudiants de l'UQAM : réalités, besoins et ressources », *IREF - Bulletin d'information*, no.56, p. 9.

³ Il était de 888 \$ par mois en 2006, soit le plus élevé des « quartiers étudiants de l'île de Montréal ». Voir : Services à la vie étudiante de l'UQÀM :

<http://www.vieetudiante.uqam.ca/etudiantsinternationaux/Documents/LOYER-reperes.pdf>

⁴ Geneviève Garpiépy et Geneviève Guernier (2007). « Connaître les parents-étudiants de l'UQAM. Réalités, besoins et ressources », Rapport de recherche, première partie. IREF-UQAM, p. 26.

⁵ Christine Corbeil et al. (2011). « Parents-étudiants de l'UQAM. Réalités, besoins et ressources, *Les Cahiers de l'IREF*, coll. Agora, no 1, UQÀM, p. 58.

⁶ Voir le site de la résidence : www.studentfamilyhousing.utoronto.ca

⁷ Arrondissement Ville-Marie (2012). « Quartier des spectacles. Lumière sur le pôle du Quartier-Latin », pp. 16-17.

suggéraient que seulement 7,3% des parents étudiants de l'UQÀM utilisaient le service d'un CPE sur son campus, alors que 36,4 % n'avaient pas réussi à y inscrire leurs enfants⁸. Des services de garde adaptés à la réalité étudiante et offerts en nombre suffisants dans le quartier nous apparaissent essentiels au développement d'un quartier « jeune, habité et intelligent », mais également durable.

Enfin, l'attraction du quartier, du point de vue des jeunes familles notamment, est également fonction de son offre d'espaces verts, animés et sécuritaires. En ce sens, l'implantation de parcs assurerait une présence accrue d'enfants au quotidien et favoriserait l'activité physique et les déplacements actifs, tel que proposé dans le PPU.

Recommandations

En somme, nous croyons que l'intégration de jeunes familles étudiantes dans le quartier est toute indiquée. Elle permettrait de jeter les bases d'un développement réellement durable. Écologique, en réduisant les transports de ses habitants, en faisant un milieu de vie complet et intégré. Socialement acceptable et juste, favorisant l'accessibilité aux études et l'égalité homme-femmes et stimulant la vie communautaire. Économiquement viable en ce qu'elle instaurerait un quartier vivant, grouillant et répondant aux besoins de sa population (épiceries, fruiterie, pharmacies, café, resto, etc.) à tous les jours de la semaine. Des quartiers embourgeoisés, on en retrouve partout dans les grandes villes du monde. Pour offrir « une expérience urbaine distinctive », le PPU doit mieux définir ses volets sociaux et résidentiels et viser le développement d'un Quartier-Latin inclusif et tourné vers l'avenir. En ce sens, le CSPE-UQAM recommande :

- ✓ **Que le PPU reconnaisse l'apport potentiel des jeunes familles au quartier;**
- ✓ **Qu'au moins 50 % du parc locatif prévu dans le PPU soit réservé à du logement social, abordable et adapté à l'installation de familles;**
- ✓ **Que des mesures sociales soient prévues au PPU, notamment des services de garde adaptés et des services aux familles (santé, éducation, communautaire, etc.);**
- ✓ **Que le PPU se fixe des objectifs clairs et précis en termes de développement de parcs et espaces verts sécuritaires et adaptés à la présence d'enfants.**

⁸ Corbeil et al, Ibid., p.16.